

FICHE ACTION 3



Kolocations à projets solidaires (Kaps)

Domaines : Logement, Solidarité, Engagement de la Jeunesse

Nom de l'action : Kolocations à projets solidaires (Kaps)

Objectifs de l'action :

- Favoriser l'accueil des étudiants et jeunes actifs dans les villes par une expérience de colocation « accompagnée »
- Créer de la mixité sociale en accueillant une nouvelle population jeune et étudiante dans les quartiers populaires
- Soutenir le développement local et le lien social dans les quartiers, par la mise en place d'actions de solidarité par les Kapseurs et kapseuses, en lien avec les habitants et les structures locales existantes, sur une diversité de thématiques : culture, éducation, développement durable, solidarité...
- Inscrire les jeunes dans une trajectoire résidentielle permettant de favoriser l'autonomisation par le logement tout en leur permettant de se loger à moindre coût
- Lutter contre les inégalités éducatives
- Proposer des terrains d'engagement aux jeunes

Moyens de l'action :

Moyens humains :

- 1 ETP
- 2 volontaires en service civique

Moyens matériels et logistiques

- Mise à disposition d'un local, 37 rue des Grands Champs, par la Ville de Dijon

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

Le programme est cofinancé par la Ville de Dijon, Dijon Métropole, la DDETS, la CAF 21 et Grand Dijon Habitat.

Déroulement de l'action :

Descriptif de l'action :

La croissance du nombre de jeunes accompagnés par l'AFEV a connu une trajectoire exponentielle avec une multiplication par 6 en 5 ans (de 60 à 450 jeunes). Forte de cette dynamique, l'AFEV propose depuis la rentrée 2023, avec l'aide de ses partenaires, le programme de Kolocations à Projets Solidaires (Kaps), permettant de consolider son implantation territoriale et d'apporter une solution innovante de logement et d'engagement, sur un territoire en tension.

Les Kaps permettent de concilier solution de logement et engagement dans le quartier des

Grésilles. L'AFEV proposera d'ici la rentrée de septembre 2025 **des places de colocation**. Les engagé·e·s, sont des femmes et des hommes, âgé·e·s de 18 à 30 ans, étudiants, volontaires en service civique, alternants, jeunes actifs.

Comme pensé lors des rencontres avec les partenaires locaux dans le cadre de l'étude de préfiguration de l'action, **il y a quatre niveaux d'engagement pour les Kapseurs et Kapseuses** en fonction du territoire et des envies d'engagement des colocataires :

- un engagement dans les actions portées par l'AFEV : mentorat ou Démo Campus (ex : animation d'ateliers sur les représentations et les préjugés autour des études supérieures, pour faire découvrir aux jeunes le monde de l'enseignement supérieur, dans le nouveau Tiers-lieu du CESAM)
- la vie de quartier : créer des liens avec les habitants et les associations du quartier en donnant quelques heures pour soutenir des projets déjà existants ou en co-crédant des événements et des animations (ex : accompagner les habitants à des représentations artistiques avec le Dancing, soutien au jardin partagé de l'Essentiel-le etc.)
- l'occupation spontanée de l'espace public : sans que ce soit planifié en amont, les kapseurs organisent des actions ponctuelles (ex : occupation de l'espace public notamment sur l'îlot Champollion avec des ateliers artistiques avec Zutique Production, animation pour et avec les femmes des Grésilles avec l'Essentiel-le etc.)
- la création de projets : créer et mener un projet de A à Z, avec le soutien de l'AFEV. (ex : réaménagement d'espace abandonné en jardin)

Ces colocations solidaires apportent une réelle mixité dans les quartiers, soutiennent l'appropriation de l'espace public en créant des actions pour et avec les habitant·e·s, ce qui contribue à améliorer le cadre de vie en QPV.

Au cours de l'année 2024 :

Avec ses 20 jeunes engagé·e·s aux Grésilles, le programme de Colocations à Projet Solidaires Kaps a permis la rencontre de deux jeunes : la jeune étudiante et la jeune des Grésilles.

Le programme Kaps a, dès sa première année, permis de répondre aux besoins exprimés par les partenaires de faire du lien entre les habitant·e·s et d'encourager la mixité sociale tout en permettant aux jeunes de se loger à moindre coût alors que la ville se prépare à accueillir 5 000 étudiant·e·s de plus d'ici 2026.

Les 6 logements mis à disposition du programme par le partenaire Grand Dijon Habitat ont permis de loger 22 jeunes (contre 33 places aujourd'hui).

Ces jeunes kapseurs et kapseuses ont entre 18 et 30 ans et sont accompagné·e·s dans leur engagement et dans leur vie en colocation, tout au long de l'année, par un coordinateur.

Depuis septembre 2023, ils/elles :

- ont animé des après-midi intergénérationnels à la Médiathèque Champollion.
- ont rencontré les bénévoles du projet Ensemble (CESAM) et ont échangé autour de la citoyenneté et de l'engagement.
- ont fait vivre leurs résidences avec des événements en pied d'immeuble (temps conviviaux, goûters, ateliers décorations de Noël).

Au quotidien, il/elles :

- mentorent un·e jeune du quartier, 2h par semaine.
- animent des temps autour de la lecture et du langage dans le cadre des CLAS de Mansart et de l'Essentiel-le.
- créent du lien entre voisin·e·s, notamment pour la fête des voisins.
- réaménagent des espaces abandonnés en jardin (fleurs et potagers).

Dates ou périodes de l'action

Chaque année de juin à juin.

- Entre juin et septembre :
Recrutement des colocataires solidaires. Mise en place de la campagne de communication, réunions d'informations sur le projet, entretiens individuels de sélection des colocataires, orientation des engagés sélectionnés vers le gestionnaire locatif. Réalisation de la composition des colocations par projets et par profils et accompagnement de la phase d'installation des Kapseurs en lien avec le gestionnaire locatif.
- Entre septembre et mai :
Organisation des temps d'accueil des jeunes colocataires et accompagnement des Kapseurs dans leurs missions solidaires. Suivi de chaque colocataire dans son action et dans son projet. Animation de la communauté de colocataires. Réalisation d'actions avec les partenaires au profit des habitant·e·s du quartier.
- Entre mai et juin :
Organisation de bilans avec les gestionnaires et de l'évaluation partenariale du projet.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

- En 2024-2025, 33 places en colocation (objectif de 40 kapseurs en 2025-2026). Il s'agit de jeunes entre 18 et 30 ans, qu'ils soient étudiant·e·s, volontaires en service civique, alternant·e·s, jeunes actifs.
- L'ensemble des habitant·e·s vivant dans les quartiers concernés par le projet.

Tarifs pratiqués : Non concerné.

L'AFEV n'intervient que sur les volets engagement de la jeunesse, animation et mobilisation des engagé·e·s. La partie intermédiation et gestion locative est assurée par le partenaire Résid'Up.

Partenaires :

Partenaires financiers : Ville de Dijon, Dijon Métropole, DDETS, CAF 21, Grand Dijon Habitat.

Partenaires opérationnels : Résid'Up (gestion et intermédiation locative), associations et structures de quartiers (maisons d'éducation populaire, bibliothèques de quartiers, associations, etc.), Université et Grand Dijon Habitat.

Critères d'évaluation :

- Nombre de kapseurs
- Profil de ces kapseurs
- Nombre de projets menés par les kapseurs
- Nombre de kapseurs mobilisés dans le cadre des actions (actions ponctuelles, événements, animations ...)
- Bilan des actions menées par le salarié dédié au niveau de l'orientation et de l'accompagnement des kapseurs : nature et nombre d'actions
- Habitant·e·s touché·e·s par les actions des colocataires solidaires.

L'AFEV organisera, chaque année, en relation avec la Ville et les co-financeurs, un comité de pilotage.

Budget prévisionnel annuel de l'action : 67 376 € pour 2025, 67 951 € pour 2026 et 68 552 € pour 2027

Année	Répartition financière des partenaires		TOTAL
	Dijon Métropole (Droit commun)	Ville de Dijon (Contrat de Ville)	
2025	15 000 €	15 000 €	30 000 €
2026	15 000 €	15 000 €	30 000 €
2027	15 000 €	15 000 €	30 000 €

BUDGET PRÉVISIONNEL Kaps 2025-2026			
CHARGES	KAPS	PRODUITS	BP
60 – Achat	1,208	70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	0
		Vente	
Achats matières et fournitures	1,166	Prestations de service	
Autres fournitures	42		
61 - Services extérieurs	2,715	74- Subventions d'exploitation	60 000
Locations	2,642	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Entretien et réparation	32	- Ministères	
Assurance	40	- DDETS	12 000
Documentation	0	Région(s) :	
		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs	1,515	Dijon Métropole	15 000
Rémunérations, intermédiaires et honoraires	462	Ville de Dijon	15 000
Publicité, publication	6		
Déplacements, missions	664	- CAF	15 000
Services bancaires, autres	383	- Grand Dijon Habitat	3 000
63 - Impôts et taxes	0	Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Autres établissements publics	
64- Charges de personnel	59,781	Aides privées	
Rémunération des personnels	40,312	-	
Charges sociales	17,906	Autres - Fonds propres	7 376
Autres charges de personnel	1,564		
65- Autres charges de gestion courante	2,123	75 - Autres produits de gestion courante	0
Frais de gestion	2,123	Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66- Charges financières	35	76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements	0	78 – Reprises sur amortissements et provisions	
Différence Excédentaire		Différence Déficitaire	
TOTAL I	67 376 €	TOTAL I	67 376 €